



CEINTURES NOIRES



BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMISSION NATIONALE DES CEINTURES NOIRES / N° 2 OCT. 2008

Rédaction : CNCN Nicole Andermatt - Textes, illustration, maquette : Commission Ethique et Tradition - Mise en page, fabrication : FFJDA (Com.)

EDITORIAL



Une certaine idée
du Judo.....

On dit volontiers que le Judo est autre chose et plus qu'un sport : c'est une question de terminologie et de définition.

Le Judo au sens large, vrai, complet, c'est une école de la vie, une mise en train de l'existence, une préparation à l'effort physique ou autre, car il n'est pas d'effort physique sans effort de caractère, de volonté, d'intelligence. C'est aussi une école de sociabilité, voire d'amitié par les confrontations qu'il provoque, par les échanges qu'il propose. Les camarades d'entraînement sont moins des adversaires que des partenaires, prétextes réciproques à des rivalités mais surtout à des comparaisons, à des améliorations, à ce dépassement évoqué précédemment.

Le Judo est un sport d'engagement car, pendant les compétitions on peut dire qu'aucune pose, qu'aucun répit n'est accordé aux combattants. C'est un sport de contact, c'est-à-dire que l'on se trouve opposé immédiatement à l'adversaire. On pourrait presque dire que c'est un sport d'élément, comme la natation ou la voile au même titre que le rugby. En effet il n'est pas de « ceinture noire » qui n'ait été formée à la suite de multiples randoris avec des partenaires de personnalités de toutes sortes. Le Judo est certainement le sport de combat qui implique le maximum de comparaison entre les hommes. C'est en évoquant ce foisonnement humain indispensable à la formation de Judoka que je parle de sport d'élément.

Souvenons-nous pour conclure de ce qu'a pu dire Jigoro Kano entre bien d'autres pensées à méditer : « Les sources stimulantes de l'action sont l'intérêt créateur et l'esprit d'aventure. Le sens du sport n'est pas dans le record ou dans le score mais dans les efforts et dans l'habileté déployés pour y parvenir ».

Pierre de Coubertin, père des Jeux Olympiques modernes n'aurait pas dit mieux.

Henri Courtine 10^{ème} dan

LE BUCHERON ET LE JUDO...

Il y avait une fois un bûcheron japonais du nom de Ryosaku Takahama. Un jour, alors que comme tous les autres jours il allait dans la forêt, sa hache sur l'épaule, il aperçut dansant sur les basses branches d'un chêne, un curieux petit animal qu'il n'avait jamais vu auparavant.

« Bonjour, lui dit le petit animal, je m'appelle Satori, toi tu t'appelles Ryosaku Takahama et tu vas dans la forêt pour couper du bois. »

Tiens se dit Ryosaku, voilà un drôle d'animal qui parle et en plus qui sait mon nom, je vais essayer de l'attraper.

« Ah, tu trouves que je suis bizarre et tu veux m'attraper. » dit Satori en sautant sur une branche hors de portée.

Oh, se dit Ryosaku, non seulement il sait mon nom, mais en plus il devine mes pensées. Je vais arrêter mes pensées, comme ça il ne pourra pas prévoir mes actions.

« Ah Ah, dit Satori, voilà maintenant que tu veux essayer de ne plus penser. »

Ouh ! dans l'esprit de Ryosaku, en colère et très énervé, se glissa l'idée de le tuer.

« Ah Ah Ah, ricana Satori, voilà maintenant que tu veux me tuer parce que t'énerve ! »

Complètement désespéré, Ryosaku essaya d'oublier l'animal et se mit à abattre un arbre, frappant furieusement le tronc à grands coups de hache.

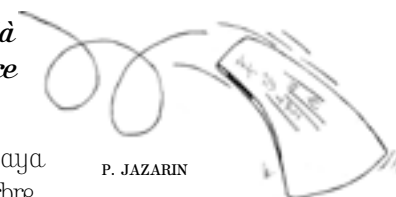
Satori dansait toujours sur les branches basses, quand tout à coup, le fer de la hache, mal fixé, s'envola et vint frapper l'animal à la tête, le tuant sur le coup !

Car Satori n'avait pu prévoir une action issue du « non mental ».

Tous les Judoka ayant quelques années de pratique du randori et du shiai ont rencontré un jour ou l'autre ce mouvement « magique ».

Surgi de nulle part, ce mouvement qui semblait s'être fait tout seul sans leur intervention, sans effort aucun et avec une efficacité imparable, leur a toujours laissé une impression particulièrement forte et inoubliable. Le renouveler a été quasi impossible, quelle que soit l'application qu'ils y aient mis, et peut-être à cause de cette application même !

Forcément, puisque c'était un mouvement issu du « non mental » !!



P. JAZARIN

LA COMPÉTITION ET LA VICTOIRE

Jigoro Kano a dit que le Judo c'était le randori, le kata et la compétition. En randori on ne lutte pas à la garde et on apprend à se tenir bien droit, à éviter les positions défensives. On ne lâche jamais le Judogi et on attaque tout le temps, on tombe, on s'amuse, on progresse ensemble agréablement. L'esprit de la compétition est très important, c'est celui de l'effort maximum, de l'engagement total dans l'étude et la volonté de vaincre. C'est très important quand on est jeune, très important pour un Judoka. Il faut aller faire des compétitions pour apprendre la confiance en soi, qui vient progressivement, pour cultiver son esprit de combat et son courage en cherchant la victoire. La question c'est : quelle victoire ? Bien sûr on peut gagner la victoire par le règlement, mais si c'est juste pour la décoration de la médaille, ce n'est pas intéressant. Il faut estimer la qualité de la victoire. Il faut se demander avec quoi le champion gagne. On ne peut pas gagner vraiment avec une mauvaise attitude, cela veut dire que l'on ne comprend pas l'esprit de ce que l'on fait. La compétition c'est une façon de montrer ce que l'on sait faire, la qualité de nos attaques et de nos techniques. On doit chercher à montrer que l'on peut gagner avec des techniques de Judo que l'on maîtrise. Et bien sûr on démontre la valeur de notre esprit. Il ne faut pas oublier la morale à cause de la compétition, c'est tout le contraire ! Un grand champion doit montrer qu'il pratique bien et que son attitude est juste. Sinon quel intérêt ? Mais bien sûr, c'est difficile....

La question c'est :
quelle victoire ?

SHOZO AWAZU 9^{ème} dan



À PROPOS DES COACHS...

D'après le Petit Larousse, le **coach** est une « Personne qui entraîne une équipe sportive ou un sportif de haut niveau ». D'une manière plus générale c'est un conseiller professionnel qui cherche à améliorer les performances d'un individu dans un domaine particulier.

Quand l'aspect sportif de notre Art Martial s'est développé, la Fédération Française de Judo a vu apparaître les **coachs**. Assez curieusement d'ailleurs, puisque la pratique du Judo devrait développer l'autonomie et l'adaptation..... Un champion n'est-il pas un excellent Judoka qui possède justement un plus dans ces domaines !?

La compétition a véhiculé et développé les valeurs du sport en général (Fair-Play, dépassement de soi etc.). Malheureusement, elle a véhiculé en même temps ses dérives (recherche du résultat à tout prix, chauvinisme, triche etc.). Bien que peu médiatisé, le Judo de compétition a vu arriver l'argent, les bourses, les primes, les sponsors, les emplois réservés, etc.

Le champion ne combat plus uniquement pour le plaisir ou pour la gloire. Les enjeux deviennent importants et chacun veut se donner les moyens de réussir. Un titre de champion constitue une

vitrine qui peut se monnayer. Les athlètes en profitent, mais également les clubs en recherche de subventions, et les enseignants en quête de reconnaissance sonnante et trébuchante...

Certains professeurs se sont spécialisés et orientés vers le Judo de compétition. Ils sont devenus des entraîneurs, des **coachs**.

Tout enseignant ne peut s'improviser **coach**. Il faut une certaine compétence enrichie par un fort bagage technique, une bonne expérience de la compétition, une connaissance des règlements, une dose de psychologie, beaucoup de pertinence dans les conseils prodigués, ce qui implique également de bien connaître les possibilités du combattant. Enfin, le **coach** doit montrer à toutes les personnes présentes que le Judo est la voie de l'attitude. Il doit donc faire preuve d'adaptation et proposer des solutions aux problèmes rencontrés et non résolus par son combattant. L'attitude, c'est également le comportement visible, la tenue correcte qui inspire le respect. Les commissaires sportifs et les arbitres sont les premiers à montrer cet exemple : pour être respecté, il faut être respectable.

Alors, mesdames et messieurs les **coachs**, respectez le règlement : soyez correctement vêtus, restez assis sur votre chaise, évitez de faire des gestes désordonnés, de mettre la pression aux arbitres, contentez-vous de donner des conseils pertinents. Evitez les « **coup de patte, les mains dessus, le premier, fais**

péter la garde, fais l'effort, debout... ».

Ces expressions stéréotypées, impersonnelles, parfois vulgaires, donnent une mauvaise image de notre discipline. Et que dire des **coachs** qui pavoisent quand leur combattant gagne et qui se font petits et disparaissent sans un regard pour leur élève quand ce dernier perd.

Le coach, à un certain niveau de la compétition peut être très utile : pour changer une stratégie ou, quand le combattant, fatigué, perd de la lucidité et oublie les consignes...

Motiver, encourager, conseiller, reconforter, **oui**. Télécommander, faire pression ou se donner en spectacle, **non** !

M.G.

TOUJOURS LES COACHS !

TEXTES OFFICIELS 2008 / 2009

Le coach devra être vêtu soit d'un survêtement complet, soit en tenue correcte **décente et appropriée** (pas de Judogi, pas de short ou tenue estivale).

Le port de la casquette ou de tout autre couvre chef est interdit.

Le coach doit avoir un comportement **responsable** et irréprochable, son rôle **consiste** uniquement à conseiller son athlète.

Un règlement spécifique s'applique aux catégories benjamins, minimes **et cadets**. En dessous de la catégorie « benjamin » le coach est **INTERDIT**.



DROITS ET DEVOIRS DES HAUT GRADÉS.

Être un haut gradé implique un certain vécu qui doit refléter nos fondamentaux :

SHIN GI TAI

Ce statut de haut gradé pose un certain nombre de questions, de fond et de formes.

- Je suis un haut gradé, donc ai-je droit au respect ? Sans doute. Mais le respect ça se mérite. Ce n'est pas une valeur innée ; elle se construit et se mérite au quotidien.
- Je suis un haut gradé : j'ai la connaissance .. Mais la connaissance doit se partager, se diffuser. Elle est au service des autres ; sans cela la connaissance est vide de sens.
- Le haut grade implique l'humilité, l'humilité de reconnaître que le chemin de la connaissance est long. Le haut gradé est à la fois un maître et un perpétuel étudiant.
- Le haut gradé a le devoir « moral » de toujours pratiquer, d'étudier, de faire grandir le Judo.
- Des droits oui, bien sûr, mais comme tous les Judokas.
- Je suis un haut gradé, dois-je avoir plus de droits que les autres Judokas ?



Kodokan

Quels droits ?

Ceux qui s'appliquent statutairement, ou des droits « moraux » implicites, ceux qui s'imposent à chacun en raison d'un parcours, d'une exemplarité, de valeurs intrinsèques ?

La famille Judo, par sa culture, a ses propres codes. (je ne parle pas ici du code moral).

Ces codes qui font que chacun se reconnaît en l'autre et se situe dans une hiérarchie de « valeurs morales ».

La hiérarchie graduelle est une institution qui a permis au Judo de se développer. Elle ne donne pas droit systématiquement à la reconnaissance « morale » du haut gradé.

- Le haut gradé s'est forgé au « fil du tatami » une philosophie du Judo. Il a intégré, digéré, les valeurs du Judo.
- Il doit être l'ambassadeur, le gardien, l'exemple à suivre, le modèle.
- Le haut gradé doit être la quintessence de nos valeurs.

Parler des droits et devoirs du haut gradé, c'est parler d'une somme de choses évidentes qui doivent s'imposer à nous. Mais le sage dit :

« **L'évidence est souvent cachée par nos certitudes** »

Fort de cette vérité, il faut réaffirmer nos valeurs et qui nous sommes.

Pour conclure sur les droits et devoirs du haut gradé, afin d'aller à l'essentiel :

ses droits sont ceux de tous les Judokas,

ses devoirs sont ceux que sa conscience de haut gradé lui dicte... !

F.S. 7^{ème} dan

TROPHEE SHIN, POURQUOI ? COMMENT ?

Avant de répondre à cette interrogation il faut faire un petit retour en arrière lorsqu'un jour on a poussé la porte d'un club de Judo dans le but de pratiquer cet art martial.

Pour commencer il a fallu porter un Judogi avec une ceinture de couleur blanche comme débutant et apprendre à saluer à genoux et debout.

Tout cela, bien sûr, nous a été expliqué par le professeur qui lui était ceinture noire et qui nous a appris dès le début à chuter dans différentes directions afin de pouvoir par la suite exécuter et apprécier les techniques sans trop d'appréhension.

Par la suite on nous a parlé de **SHIN GI TAI**, de quoi s'agit-il ?

SHIN veut dire « esprit » c'est le caractère et « la manière d'être » dans tous les actes de la vie.

GI c'est la « technique » la connaissance que l'on acquiert par la pratique continue.

TAI c'est le « corps » qui représente les qualités physiques, souplesse, rapidité et force, en résumé c'est la « forme » physique.



Ces trois éléments composent donc notre personnalité de Judoka, non seulement sur le tatami mais dans la vie en général. C'est au fil des années que l'on a pu développer ces qualités et évoluer dans l'échelle des grades.

A partir de là on peut parler du **TROPHEE SHIN**. Car celui-ci, par son caractère particulier n'est pas une « récompense » mais une « distinction ». Celui qui le reçoit est distingué par ses pairs pour la qualité de son parcours et de sa carrière au service du Judo et des disciplines associées. Il est distingué pour son comportement selon les principes du Judo et l'éthique de celui-ci, il est considéré comme pouvant être un exemple pour tous les pratiquants.

Il existe un Trophée Shin dit départemental et un autre dit national. Il serait plus exact de dire : au titre départemental et au titre national. Car la différenciation est uniquement « géographique ». Les critères d'attribution sont exactement les mêmes dans un cas comme dans l'autre et seule la « zone » d'activité principale du récipiendaire est ainsi définie.

Pour le **TROPHEE SHIN DEPARTEMENTAL**, c'est la Commission Régionale des Ceintures Noires qui fait des propositions auprès de la Commission des Récompenses et Distinctions, en vue de distinguer des Judokas dont la carrière au sein de leur région aura contribué au rayonnement de nos disciplines.

Il y a une session par an au 15 novembre.

Pour le **TROPHEE SHIN NATIONAL**, c'est la Commission Ethique et Tradition qui fait des propositions auprès de l'Exécutif Fédéral pour avis puis ensuite à la Commission des Récompenses et Distinctions pour entériner et informer les récipiendaires.

Le Judoka dont la carrière a eu un rayonnement à tous les niveaux et qui est valeur d'exemple peut recevoir cette distinction.

Il y a une session par an au 15 novembre et la remise est faite lors de la soirée **SHIN** qui suit la cérémonie des vœux nationale appelée « **KAGAMI BIRAKI** ».

Gilbert HENRY,

responsable de la « Commission des Récompenses et Distinctions »

CEINTURE NOIRE... ET APRES ?

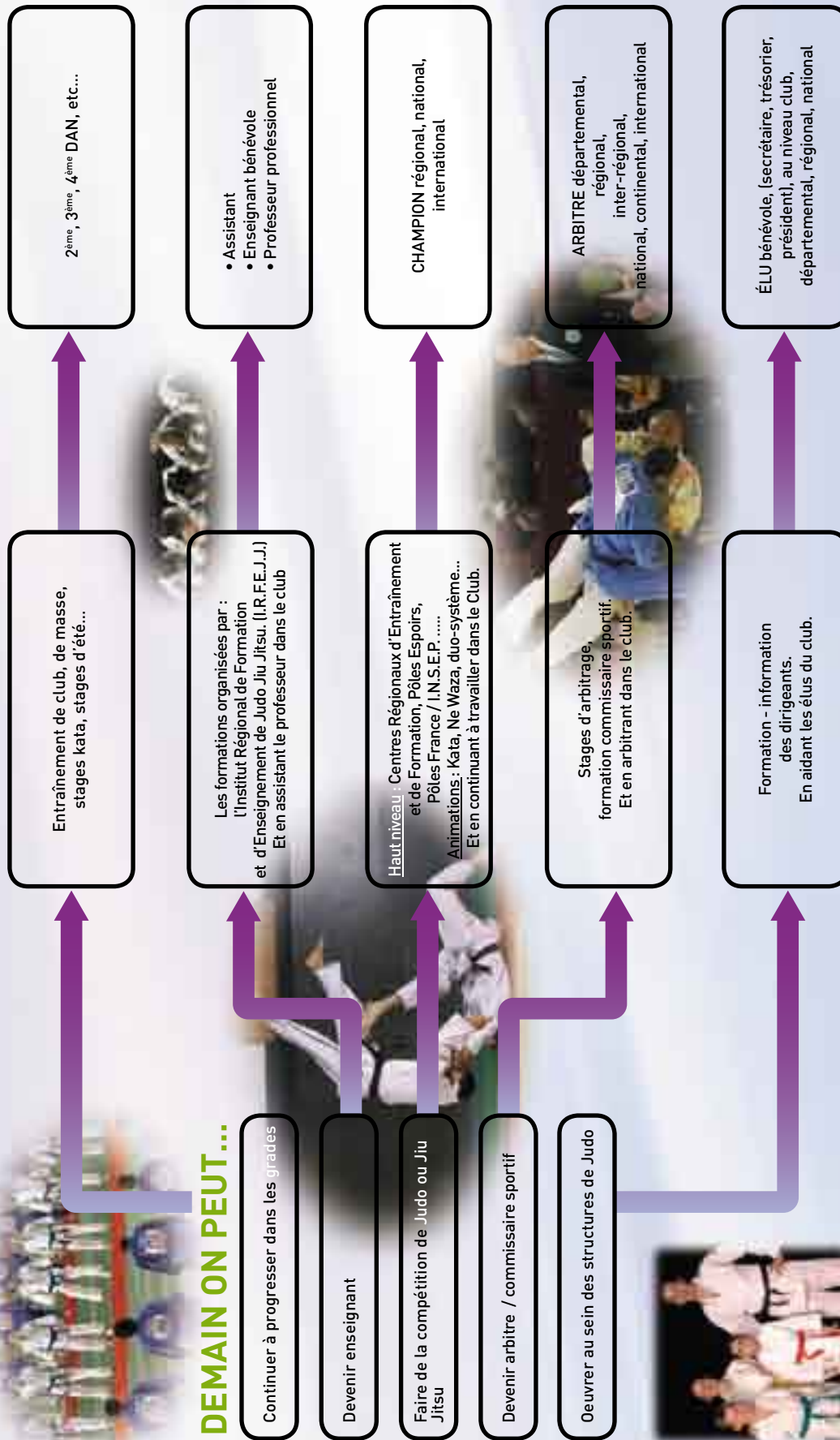
La voie sportive et la compétition n'est pas la seule voie ouverte au nouveau ceinture noire pour continuer avec plaisir et intérêt la pratique du Judo.

La ceinture noire 1^{er} Dan n'est pas une fin en soi.

C'est au contraire la possibilité d'accéder au sein de la FFJDA à des activités instructives, utiles et passionnantes.

EN SUIVANT...

POUR DEVENIR...



Crédits photos : DPPI - A. Bouya - D. Boulanger

Renseignements auprès du Professeur, ou directement à

Institut du Judo - FFJDA
21 - 25 Av. de la Porte de Châtillon - 75680 Paris Cedex 14
E-mail : judo@ffjudo.com - Tél. : 01 40 52 16 16 - Fax : 01 40 52 16 00

CEINTURE NOIRE... ET APRÈS !!!

Le monde des ceintures noires est riche de connaissances diverses. Si les uns sont encore étudiants et préparent leur vie d'adulte, d'autres occupent déjà des postes importants dans tous les niveaux de la société. Dès le premier dan, suivant ses compétences et disponibilités, chacune, chacun, a aussi un rôle à jouer dans les structures du Judo et en particulier dans son club. Les possibilités sont multiples, comme l'indique le document ci-contre.

Sur le tatami l'activité « Judo » éduque et protège le corps par l'apprentissage et la maîtrise des « ukemi », elle fait travailler la concentration et mène à la connaissance technique lors de l'étude des « uaza », elle enseigne l'harmonie à obtenir entre soi et son partenaire pendant l'activité « kata », elle prépare au contrôle de soi et de ses adversaires lors de l'affrontement en « randori » et en « shiai ». Les règles qui régissent l'attitude au « dojo » et celles que fait respecter l'arbitrage, amènent à un comportement rationnel vis-à-vis des personnes et des lieux. Tout un programme pour le corps et l'esprit.

Chaque Judoka ceinture noire a profité, et pourra encore profiter d'un enseignement (SHU) grâce à son professeur, d'un encadrement de proximité grâce aux élus, d'un accompagnement grâce à son coach. Avec leur aide il atteint un premier niveau de maîtrise. La ceinture noire n'est pas une fin en soi. Il reste au Judoka à consolider et améliorer ses connaissances (HA) et aussi à montrer sa reconnaissance (GIRI) en participant à l'action de ceux qui l'ont accompagné pour atteindre son niveau actuel et, à l'avenir l'aideront sûrement encore dans sa progression personnelle. Il appliquera alors l'un des principes du Judo : « Entraide et prospérité mutuelles » (JI TA YUWA KYOEI).

Tout en poursuivant sa progression dans le monde du Judo, le Judoka ceinture noire est à même de faire profiter les nouveaux venus et ses camarades d'entraînement moins gradés de son expérience, et ainsi d'être un moteur pour son club. Il peut s'impliquer dans sa gestion, mais il peut aussi participer aux animations internes et y entraîner ses

amis, faire des démonstrations, aider à l'encadrement et au déplacement des jeunes, participer aux tâches matérielles, monter un site internetetc. Tout en étant utile au club, il partage les expériences de ses aînés (SEMPAI) plus hauts gradés en Judo ou, bien établis dans la société. C'est une « école de vie » mise à sa disposition. Dans les diverses activités qu'il entreprend, il a l'occasion d'approfondir son expérience, d'améliorer sa connaissance des réactions humaines, d'éprouver sa force de caractère, sa maturité, et de globaliser sa vision d'un monde en réduction pour ensuite mieux appréhender le monde réel. Une activité au sein de son club lui donne l'opportunité de faire ses premières armes, de faire le point sur sa maîtrise personnelle de l'environnement proche. Il pourra ensuite pousser son exploration plus avant dans d'autres structures, avec alors un bagage suffisant pour être rapidement opérationnel et créatif dans différentes circonstances (RI).

N.A.

ET ENSUITE ...? ... COMMENT DEVIENT- ON HAUT GRADE ?

« Tous les chemins mènent au sommet de la montagne » (proverbe chinois)

DEUX PARCOURS



Patrick Vial 8^{ème} dan

Patrick Vial est connu dans le Judo français non seulement pour la qualité de son Judo, la précision de ses techniques, mais aussi par son palmarès impressionnant et son engagement dans l'arbitrage, national, et international où il est particulièrement reconnu et respecté.

Il est né en 1947, il a donc 61 ans.

- 1957 : il commence le Judo au club FSGT de l'AS Drancy. Il a 10 ans.
- 1962 : il passe le CN 1^{er} dan. Il a 15 ans ! Pendant 6 ans il va suivre les cours de Louis Renelleau au Judo Club Voltaire et les cours de Maître Haku Michigami au Collège des Ceintures Noires.
- 1966 : il passe le 2^{ème} dan. Il est incorporé au Bataillon de Joinville. Il obtient ses premiers titres nationaux en juniors et militaires.
- 1967 : il est sélectionné pour les Championnats d'Europe Juniors (5^{ème})
- Il rejoint cette même année la « Jeanne d'Arc de Maisons-Alfort » qui deviendra par la suite le Judo Club Maisons-Alfort, sous la direction de Jacques Debauz.
- 1968 : première sélection en Equipe de France seniors. Il obtiendra 60 sélections de 1968 à 1977 (7 Championnats d'Europe, 4 Championnats du monde, 2 Jeux Olympiques).
- 1969 : il passe le 3^{ème} dan. Médaille de bronze aux Championnats d'Europe.
- 1970 : Champion de France seniors.
- 1971 : il passe le 4^{ème} dan.
- 1972 / 1973 : Champion de France seniors.
- 1973 : 2^{ème} au TIVP. 5^{ème} aux Championnats du monde.
- 1975 : 1^{er} aux jeux Méditerranéens. 1^{er} au tournoi de Hongrie. 2^{ème} à Tbilissi. Il devient « Arbitre National ». Il est entraîneur national féminin.
- 1976 il devient 5^{ème} dan. Champion de France seniors. 1^{er} Coupe d'Europe des clubs (JCMA). 2^{ème} au TIVP. Champion d'Europe par équipe. Médaille de bronze aux Jeux Olympiques de Montréal.
- 1977 : 3^{ème} au Championnat de France « Toutes catégories ».
- 1980 : il devient entraîneur national juniors.
- 1983 : il passe le 6^{ème} dan. Il a 36 ans !
- 1985 : il devient « Arbitre International ». Il arbitrerait dans plus de 10 championnats d'Europe seniors, 2 championnats du monde et aux JO d'Athènes.
- 1989 : il devient entraîneur national seniors.
- 1996 : il devient 7^{ème} dan.
- 2005 : il devient 8^{ème} dan. Patrick Vial est formateur à l'ENJJ, membre de la CNA et instructeur national d'arbitrage.
- Il a été professeur à l'AS Drancy de 1965 à 1978.
- Depuis 1978 il est professeur au JC Maisons-Alfort.



Maxime Chalier 8^{ème} dan

Il n'est pas forcément indispensable d'avoir des titres de champion de France ou quelques podiums internationaux ou olympiques pour accéder aux plus hauts grades du Judo français.

Le parcours de Maxime Chalier, exemplaire s'il en fut, est à ce titre, significatif.

Né en 1914, il vient d'avoir 94 ans !

- 1935 : il obtient son diplôme de chirurgien dentiste.
- 1942 : il commence le Judo. Il a 27 ans et demi.
- 1943 : il crée son cabinet (plus jeune chirurgien dentiste français)
- 1944 : il obtient la CN 1^{er} dan (n°25) Il a 30 ans !
- 1948 : il passe le 2^{ème} dan. Il devient membre du premier Comité Directeur fédéral.
- 1950 : il passe le 3^{ème} dan. Il rentre au Comité Directeur du Collège des Ceintures Noires. Il crée le Judo Club de Vitry s/Seine (il y enseignera, en plus de ses activités professionnelles, jusqu'à sa retraite)
- 1953 : il fait partie du Comité national des grades.
- 1954 : il devient vice-président du Collège des Ceintures Noires. Il le restera jusqu'en 2000, date de la mise en place des nouvelles structures du Judo français.
- 1955 : création de l' « Amicale du Judo Français ».
- 1956 : il passe le 4^{ème} dan. Il entre au Comité Directeur fédéral comme vice-président. Il est chargé du Comité de sélection.
- 1957 : après la séparation du Collège et de la Fédération, il participe à la création du « Stadium Judo » dont il devient le PDG. A l'époque ce qui était sans doute le plus beau dojo d'Europe est le Dojo National du Collège.
- 1967 : il passe le 5^{ème} dan. Il crée le « Cercle pédagogique de Judo Traditionnel »
- 1971 : il est habilité par les deux assemblées générales pour participer aux négociations des accords Collège / Fédération.
- 1975 : il passe le 6^{ème} dan. Il a 61 ans !
- 1986 : il devient 7^{ème} dan.
- 2000 : il crée l' « Intersyndicale du Judo Français »
- 2008 : il devient 8^{ème} dan.

Maxime Chalier a su concilier un métier difficile et contraignant avec sa passion du Judo.

Toute une vie consacrée au Judo, aux dans et... aux dents !

REFLEXIONS / LE CODE MORAL (SUITE)



Aquarelle de Christian Bernard (6^{ème} dan)

A une époque où l'utilisation d'un art martial, art de guerre, pouvait se solder par la vie ou la mort, la maîtrise de cet art par le combattant était une question de survie. Le guerrier devait non seulement acquérir des qualités physiques et techniques, la précision, la rapidité, la perfection des mouvements, l'endurance etc. mais il devait aussi développer des qualités « mentales » qui pouvaient devenir « morales », telles l'élimination de la peur de la mort, le détachement, l'esprit de décision, l'esprit de combat, le courage, la stratégie, l'oubli de soi, le respect de l'adversaire, etc. La présence de ces dernières qualités marquait la différence entre une machine à combattre et un vrai guerrier, entre un bon ou même un excellent combattant et un vrai maître dans cet art martial.

Il n'était pas possible d'atteindre une maîtrise complète sans une transformation de la personnalité et du comportement. Transformation qui conditionnait non seulement le résultat des combats mais aussi le comportement dans la vie de tous les jours.

On peut noter que cette dualité « techniques de combat / morale » a sans doute existé dans la tradition martiale de beaucoup d'autres peuples, comme l'attestent de nombreuses traces dans les contes et légendes occidentales. Ces traditions se sont effacées avec le temps et ont pour la plupart disparu.

Leur empreinte subsiste cependant dans nos civilisations occidentales, dans l'idée que nous avons d'un comportement « chevaleresque » et dans « l'esprit » qui règne encore dans l'enseignement de certains sports comme l'escrime et la boxe française.

La tradition japonaise, l'attachement des japonais à leur passé, la marque profonde qu'ont laissé dans leur esprit les exploits et le comportement des samourai, expliquent le fait que cet aspect particulier des arts martiaux soit resté vivant jusqu'à aujourd'hui, au Japon.

Quoi qu'il en soit, et par définition en quelque sorte, la pratique d'un art martial s'est révélée être un moyen extraordinairement efficace pour transformer un individu et améliorer son comportement physique et moral.

Vint le temps où l'étude et la pratique d'un

art de guerre n'étaient plus une indispensable condition de survie. Leur efficacité dans l'éducation et l'amélioration d'un individu n'en disparut pas pour autant. Les arts *jitsu* devinrent des arts *do*. Le Ju-jitsu, technique de la souplesse devint le Ju-do, voie de la souplesse.

En fait, la différence n'est qu'une question d'objectif, de but et de finalité.

Le choix de ces derniers appartient à chacun.

Le Judo n'est pas une église et le Code Moral n'est pas un dogme.



Simplement il faut savoir ce que l'on veut.

Maître Jigoro Kano, créateur du Judo moderne, était un grand humaniste, toute sa vie à été consacrée à l'éducation et son souci a été de donner aux individus une méthode d'amélioration de leurs « performances » physiques et mentales pour en faire des hommes qui soient des citoyens exemplaires non seulement du Japon mais du monde entier. Il a choisi pour ce faire la pratique d'un art martial pour son efficacité, bien qu'il existe a-t-il dit d'autres moyens. Il est à noter qu'il n'a guère parlé de « Code Moral », mais fait de nombreuses recommandations « comportementales » reliant l'acquisition de ces dernières à la pratique de la « lutte », comme il disait quelquefois. Toutes ses déclarations et écrits sur ce sujet sont très

précis et sans aucune ambiguïté.

On ne peut pas sans une contradiction insoutenable, accepter l'héritage du Judo de J.Kano et en même temps déclarer la finalité mentale, morale et peut-être même spirituelle qu'il a voulu, sans aucun intérêt !!

Pourtant cette contradiction existe toujours. Certains ne veulent considérer le Judo que comme un simple sport comme un autre. C'est un choix, qui « ampute » le Judo de certaines de ses possibilités. D'autres (qui sont nombreux) pensent que le Judo ne peut pas être considéré en dehors de sa finalité

« éducative » et déclarent ainsi que le Judo est « plus qu'un sport ».

Ce qui en fait vient d'être largement démontré. Et tous les grands Maîtres et les grands champions japonais le confirment. La plupart des grands Maîtres et champions français aussi !

Il y a quelques années la FFJDA avait lancé un slogan qui disait : « Confiez-nous vos enfants, nous en ferons des Hommes. » (le mot Hommes pris dans son sens général ... qui inclue les femmes !!) Ce slogan a été abandonné ce qui est dommage car c'est très exactement ce à quoi tend l'étude du Judo.

C'est là que nous pouvons nous poser la question : mais comment apprend-on ce sacré code moral et **dans la pratique comment ça marche ?**

Nous avons eu un début de réponse. Lorsque dans un art martial, la confrontation se soldait par la vie ou la mort, la recherche de la perfection dans cet art entraînait automatiquement une transformation mentale et morale du pratiquant. Ce n'est plus le cas heureusement aujourd'hui ; mais la pratique de cet art, a conservé son pouvoir de transformation.

Alors comment dans nos dojos allons-nous faire ?

Il est peut-être intéressant de voir comment les « anciens », les premiers Judoka français, ont appris ce fameux code moral que pour la plupart ils n'ont jamais oublié.

P.J.

(suite et fin au prochain n°)

COLLOQUE DES HAUT GRADES 2008



Des intervenants internationaux

Plus de 100 ceintures noires du 6^{ème} au 10^{ème} dan se sont retrouvés au mois de juillet à Boulouris (Var) pour le colloque annuel destiné aux haut gradés du Judo français sous la responsabilité de A. Bourreau et E. Domagata.

Au programme :

- sur les tatamis, le Koshiki no Kata animé par Sh. Amazu et M. Algisi assisté de M. Lionnet, les interventions techniques avec S. Feist, Ch. Gagliano, P. Vial, J.F. Viaud, et celles d'intervenants internationaux, W. Legien, double champion olympique et T. Shigeoka champion du monde.

- en amphithéâtre, la vidéo des nouvelles règles d'arbitrage du Judo français présentées par M. Pégart et P. Vial membres de la CNA, l'histoire du Judo sportif mondial commenté par M. Brousse suivies de

réflexions sur la philosophie des arts martiaux par H. Mochizuki 9^{ème} dan de karate et une introduction par C. Lepage de son livre « Jigoro Kano un initié ».

- en groupes de travail, des ateliers de réflexion concernant la ceinture noire, les haut grades, les animations, la fidélisation des licenciés, le parcours du Judoka, étaient répartis sur plusieurs jours et complétaient l'emploi du temps des participants.

- le groupe bénéficia de la présence du président Jean Luc Rougé qui, entre deux réunions internationales, participa deux jours aux travaux, apporta plusieurs informations fédérales et convia les participants à une soirée-détente très conviviale.

N.A.

Photo du haut : W. Legien

Photo du bas : T. Shigeoka et A. Bourreau

INFOS

Dans le Bulletin N°1 nous vous avons indiqué quelques unes des actions gérées par la Commission Nationale des Ceintures Noires et en particulier les « missions » qui lui avaient été confiées par l'exécutif fédéral. Voici la suite...

1) Chantiers « permanents » :

- La Cérémonie des Vœux, (la prochaine le samedi 24 janvier 2009) organisée et encadrée en collaboration avec la Commission Ethique et Tradition.

- Ce bulletin d'information qui doit paraître deux fois par an en avril et octobre. C'est la Commission « Ethique et Tradition » qui réalise les maquettes.

- L'attribution des prix du Fair Play (voir page 3).

2) Chantiers « en cours » :

Toujours dans le cadre de la Collection fédérale « Culture Judo », la Commission « Ethique et Tradition » travaille à la rédaction (simultanée) de deux ouvrages faisant suite à celui déjà paru (Shin éthique et tradition dans l'enseignement du Judo) :

Shin / Arbitrage
Shin / Dirigeants

Ceci ajouté à toutes les actions en cours que nous vous avons indiquées dans le dernier bulletin, fait que la Commission des Ceintures Noires n'a guère le temps de s'ennuyer... !

Et nous vous tiendrons au courant de la suite !

C'EST PARTI !!!

« Campagne Propreté des lieux »

Lors du colloque national des Délégués Ceintures Noires Régionaux du 13 septembre dernier à l'Institut du Judo, la campagne nationale « Judo Propre » a été lancée. Il s'agit, nous vous le rappelons, de promouvoir le « respect des lieux » et en particulier veiller à ce que les lieux de compétitions soient exempts de souillures de tous ordres. Vos Délégués vous informeront des modalités de cette campagne.

Une affiche... un slogan



Illustration : P. JAZARIN et J.P. RANDOULET

JOURNÉE NATIONALE DES CEINTURES NOIRES

La « Journée Nationale des Ceintures Noires » apparaît maintenant au calendrier national. Fixée cette année au 29 novembre elle devrait rassembler les ceintures noires de France à la même date dans toutes les régions. L'organisation de cette journée est confiée à votre Délégué Régional des Ceintures Noires, en collaboration avec votre Président de Ligue. Les clubs seront informés du programme prévu dans chaque région par leur soins

VERS LES HAUTS GRADES

Voici les nouvelles promotions (janvier et mai) des 5^{èmes} dan 2008 :

Aquitaine : J.C. Carre, Ch. Dumontier

Alsace : G. Lechelle, D. Fischer

Auvergne : T. Rios

Bourgogne : L. Chérie, D.A. Lafoucrière

Corse : Th. Geslin

Dauphiné-Savoie : M. Margerit

Lorraine : P. Bitzberger, I. Magnien

Midi-Pyrénées : P. Berounat

Normandie : B. Clatot, A. Wong

Nord-Pas de Calais : M. Bocquet, A. Marle,

E.T. Jampens

Paris : Ch. Boisfer, R. Henry

Pays de la Loire : V. Blandineau, Ph. Chabosseau

Picardie : P. Germain

Seine et Marne : E. Chartier, J. Ph. Gramain

TBO : Ch. Boutet

Val de Marne : G. Alberti

Val d'Oise : D. Filippo

Yvelines : M.J. Gunti, J.C. Fontaine

FAIR PLAY

Voici plus de 20 ans Bernard Midan, très impliqué dans l'association « Sport sans violence », et Paul Parent, alors président de la ligue Côte d'Azur, créaient les prix du fair play dans leur région. La FFJDA élargit cette démarche par la création d'une commission nationale, d'abord sous la responsabilité de Paul Parent, puis de Nicole Andermatt à laquelle succéda Pierre Parin. Cette commission est chargée de distinguer, de valoriser et de récompenser les Judokas dont le comportement est exemplaire lors de divers championnats ; au niveau international lors du Tournoi de Paris Ile de France, au niveau national lors des championnats juniors et cadets individuels et par équipes, au niveau interrégional lors des coupes minimales et enfin dans les régions et départements lors du critérium des benjamins.

On pourrait penser que tout Judoka a une attitude exemplaire conforme au code moral du Judo que chacun est censé suivre. Ce n'est malheureusement

en particulier lors des compétitions par équipes. Ainsi au vu de l'attitude négative de l'ensemble des participants aucune équipe junior n'avait pu être retenue lors du championnat national 2007. Phénomène qui heureusement, ne s'est pas reproduit cette année.

Les critères de jugement retenus sont les éléments de base du comportement enseigné dans les clubs qui implique le respect des personnes, des lieux et des règles. On peut trouver des exemples dans le livret « Shin, Ethique et Tradition dans l'Enseignement du Judo » coédité par la FFJDA et Budo Editions.

En accord avec la commission actuelle un texte proposé par Jean Pariès 7^{ème} dan et la commission Ethique et Tradition, devrait être diffusé lors des compétitions précitées. Il rappelle les critères de jugement utilisés par les membres du jury pour l'attribution des prix.

N.A.

Ci-contre les membres du jury national du Fair Play.

Deux d'entre eux (à l'extrême droite sur la photo) nous ont quittés récemment : Pierre Parin responsable de la commission, membre du comité directeur national, trésorier général fédéral pendant plusieurs olympiades et

Raymond Barraco 8^{ème} dan, arbitre mondial qui a formé plusieurs générations d'arbitres.



pas vraiment le cas, tant « le contrôle de soi » est difficile à appliquer pour certains combattants

PRIX DU FAIR PLAY 2008

(niveau national et international)

Championnats Cadettes :

Amélie Gilly (EC Judo Charro - SO)
Clarisse Agbegnandu (Asnières IdF)

Championnats Cadets :

Arthur Aspaturian (AJ 54 - NE)
Alexandre Mariac (Association Judo - SE)

Championnats Juniors (fem.) :

Louise Raynaud (CO Couronnais - SO)
Priseille Gneto (Dojo Portofecchio - SE)

Championnats Juniors (masc.) :

Florent Urani (Nice Judo - SE)
Adrien Boulanger (ACAMA - NE)

Championnats Equipe Cadets :

(JC Le Mans - O)

Championnats Equipes Juniors :

(Ecole de Judo Mazzi - SE)

TIVP :

(Fem.)

Caroline Lantoine -52kg France
Stéphanie Possamai -78kg France

(Masc.)

Hiraoka -60kg Japon
Yoo Kwang Sun -100kg Corée

VOTRE COURRIER

cn@ffjudo.com

La diffusion du bulletin N°1 « tous azimuts » (envoi aux clubs, distributions directes etc.) n'a sans doute pas touché tous les ceintures noires licenciés ! Nous essayons d'améliorer celle de ce N°2.

Nombreux sont ceux qui nous ont envoyé leur adresse Email accompagnée de commentaires. En voici quelques uns :

« J'ai bien reçu le bulletin N° 1 des CN. Je ne l'ai pas encore totalement lu, ce que l'on peut dire déjà c'est qu'il est attrayant et donne envie de le parcourir... »

« Bonjour, je viens de lire le N° 1 du bulletin d'information de la CNCN. Très instructif et bien dans l'esprit »

« Enfin un site pour les ceintures noires. Merci »

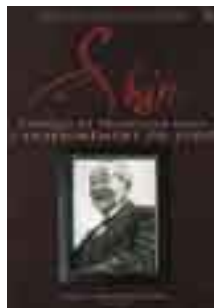
« Bravo pour votre bulletin ! Petit mais concret donc, très intéressant ! »

« Je viens de recevoir par mail le bulletin CN N° 1, qui m'a vivement intéressé. Je souhaite recevoir chaque semestre ce bulletin des CN via internet. »

Accueil sympathique et encourageant pour nous, merci à vous.

Envoyez-nous vos idées, vos suggestions, vos souhaits, vos actions, vos rêves .. ce bulletin vivra par vous et pour vous. Et la communication « horizontale » que nous souhaitons deviendra une réalité.

VIENT DE SORTIR



Dans le premier bulletin d'information, le titre de cet ouvrage n'apparaissait pas très clairement !

Coédité par Budo Editions et la FFJDA, c'est donc, dans la série « Shin, éthique et tradition », le premier livre de la collection fédérale « Culture Judo ». Cet ouvrage dont le titre est : « Shin, éthique et tradition dans l'enseignement du Judo » est le fruit du travail de la Commission Ethique et Tradition et de la Direction Technique Nationale. Il traite de l'enseignement d'un Judo et d'un comportement selon l'éthique de celui-ci. Destiné principalement aux professeurs, son contenu est cependant de nature à intéresser tous les Judokas.

Disponible à la « Boutique » : 15 €

« Etre Dirigeant »

Une vocation des « Ceintures Noires »

A Boulouris, du 2 au 5 août, sous la responsabilité de Bénédicte Rouby, (vice-présidente chargée de la formation), André Gaya (président de la ligue des Yvelines) et Claude Dubos (président de la ligue d'Aquitaine) ont animé un stage national destiné aux responsables régionaux de la formation des dirigeants. Plus de vingt ligues étaient représentées.

Les participants nouvellement élus ou réélus ont pris connaissance des actions à mener dans leurs régions pendant la saison à venir.



P. Jazarin (Ethique et Tradition) et N. Andermatt (Commission des ceintures noires) participèrent aux travaux. Les échanges fructueux entre les deux commissions seront pris en compte lors de l'écriture d'un ouvrage de la collection « Culture Judo » destiné aux dirigeants.